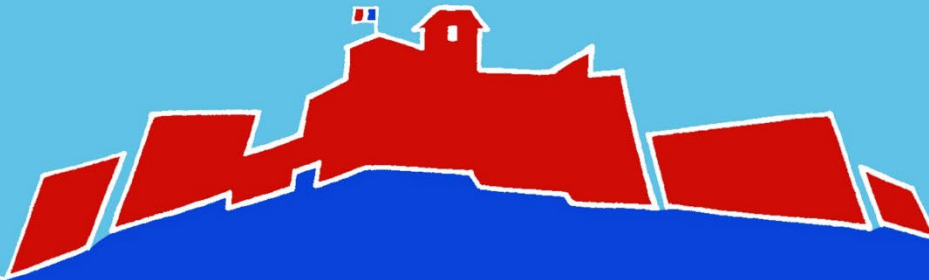
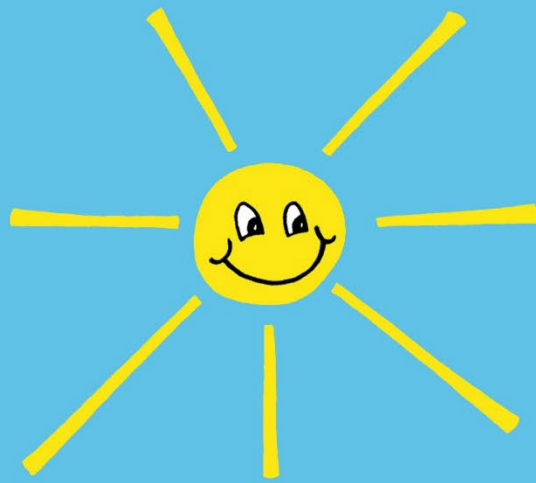




Fédération  
Française  
du Sport  
Adapté



# CHAMPIONNAT DE FRANCE PARA ESCALADE ADAPTÉE

**DU 21 AU  
23 MARS 2025**

**SALLE  
MARIE PARADIS  
- BESANÇON (25) -**

**ENTRÉE LIBRE**



Illustration : bazil @bazil1972 bazil.dessinateur

Soutenu par  
MINISTÈRE  
DES SPORTS,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT



Ville de  
**Besançon**

Grand  
Besançon  
Métropole

Doubs  
le Département

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

malakoff  
humanis

# Sommaire

Mots d'accueil

Bienvenue à Besançon

Venir à Besançon

Comité d'organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Fiche association

Fiche(s) engagement

Demande(s) de dérogation

Autorisation médicale

Fiche récapitulative

Plan d'accès

Liste des hébergements

## Mots d'accueil



Le Doubs est un Département sportif, engagé dans une démarche d'inclusion des personnes en situation de handicap par le sport, intitulée « Partageons nos sports ». C'est pourquoi nous sommes fiers de soutenir les championnats de France de para-escalade adaptée qui se dérouleront à Besançon les 21, 22 et 23 mars 2025.

Trois belles journées de compétition qui verront s'affronter 150 grimpeurs en situation de handicap venus de toute la France, avec au programme de la vitesse, de l'agilité mais aussi de la tactique et des exploits. Une garantie de spectacle pour les fans d'escalade et le public, qui sera, à n'en pas douter, très nombreux.

Je tiens à saluer chaleureusement l'engagement des deux associations organisatrices, Le soleil brille pour tous et Entre-temps escalade ainsi que les bénévoles et les équipes techniques qui rendent possible cette manifestation. Grâce à leur dévouement et leur professionnalisme, cet événement est l'occasion de mettre en lumière la para-escalade et de promouvoir l'accessibilité du sport pour toutes et tous.

Ensemble, continuons à célébrer, non seulement l'excellence sportive, mais aussi les valeurs d'inclusion, de courage et de dépassement de soi qui nous tiennent tant à cœur dans notre département !

**Christine Bouquin,**

**Présidente du Département du Doubs**

## Mots d'accueil



Accueillir le championnat de France de para-escalade adapté, à Besançon du 21 au 23 mars 2025 est une excellente nouvelle. Cet événement, organisé par l'association "Le soleil brille pour tout le monde" en partenariat avec "Entre-Temps", est bien plus qu'une simple compétition. Il représente une véritable célébration de l'inclusion et de l'émancipation à travers le sport.

Le sport adapté est un outil puissant qui permet à chacun de se dépasser, de se réaliser et de vivre des moments d'intense émotion. Je me souviens avec émotion des éditions précédentes, où j'ai eu le privilège d'assister à des performances incroyables, à des sourires rayonnants et à des instants de partage inoubliables. Ces moments m'ont profondément marquée et m'ont rappelé l'importance de soutenir toutes les initiatives qui favorisent l'accès au sport pour tous.

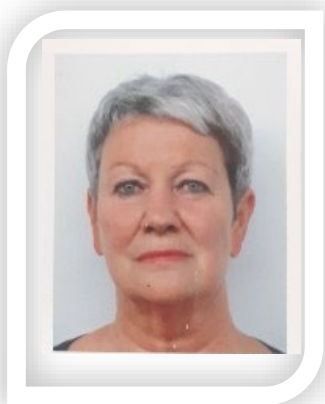
Soutenir le sport adapté est un engagement envers une société plus juste et plus solidaire merci à toutes les personnes qui rendent cet événement possible.

Nous sommes ravis d'accueillir ce championnat dans la salle d'escalade et de para-escalade Marie Paradis, dont les installations permettent à chacun de vivre des moments de plaisir et de dépassement de soi dans un cadre exceptionnel.

Je vous invite tous à venir encourager nos athlètes lors de ce week-end.

Anne VIGOT  
Maire de Besançon  
Présidente Besançon Grand Métropole

## Mots d'accueil



Nous sommes heureux d'organiser le championnat de France para-escalade adaptée pour la seconde fois à Besançon du 21 au 23 mars 2025.

Cet événement permet de promouvoir le sport en faveur des personnes en situation de handicap mental et psychique de notre région. Nous voulons également exprimer notre reconnaissance envers l'association Entre-Temps co-organisatrice, les partenaires et les bénévoles qui se joignent à nous pour ce championnat

C'est la cinquième fois que notre association organise un championnat national et la seconde fois que nous organisons celui d'escalade. Le soleil brille pour tout le monde a été créé en 2007 et propose des activités les plus variées et pour toutes les personnes en situation de handicap mental.

Elle compte plus de 200 licenciés et des grimpeurs qui se rendent chaque année au championnat de France. Nous souhaitons à tous les compétiteurs et à tous les encadrants un très beau championnat basé sur l'esprit sportif et le dépassement de soi.

Bonnes chances à tous les sportifs

Amitiés sportives



Viviane BELTRAMELLI  
Co-présidente du COL  
Présidente de l'association « le soleil brille pour tout le monde »

## Mots d'accueil



Accueillir le championnat de France de sport adapté à la salle Marie Paradis est tout à la fois un honneur, une inscription dans une logique et un plaisir.

C'est un honneur pour la Ligue de Bourgogne Franche-Comté de la fédération française de la Montagne et de l'Escalade que de recevoir dans cette salle une compétition de nos partenaires et amis de la fédération française du sport adapté.

C'est une logique pour l'association Entre-Temps escalade ,qui s'est créé en 1998 ,cela fait un quart de siècle , dont l'objectif est de mettre l'escalade à la portée de toutes et tous.

C'est enfin un plaisir pour les militants associatifs d'assister et de participer à cette compétition.

A toutes les sportives et tous les sportifs, nous souhaitons un excellent championnat et une belle participation, ce qui reste le plus important comme le rappelle la devise olympique.

A celles et ceux qui les accompagnent avec affection et attention nous souhaitons le meilleur.

Et comme il s'agit d'escalade nous disons à vous toutes et tous : Hauts les cœurs !

Eric Simon



Eric SIMON  
Co-président du COL  
Président de l'association «Entre-Temps»  
Président de la ligue de Bourgogne Franche-Comté de montagne  
et d'escalade

# Bienvenue à Besançon



Besançon est une commune française située en région Bourgogne – Franche - Comté, préfecture du département du Doubs (25). Située en bordure du massif du Jura à moins de soixante kilomètres de la Suisse, elle est entourée de collines traversées par le Doubs

Elle fait partie de la communauté de commune Besançon Grand Métropole.

Ses habitants sont appelés les Bisontins et Bisontines. 120 000 habitants.

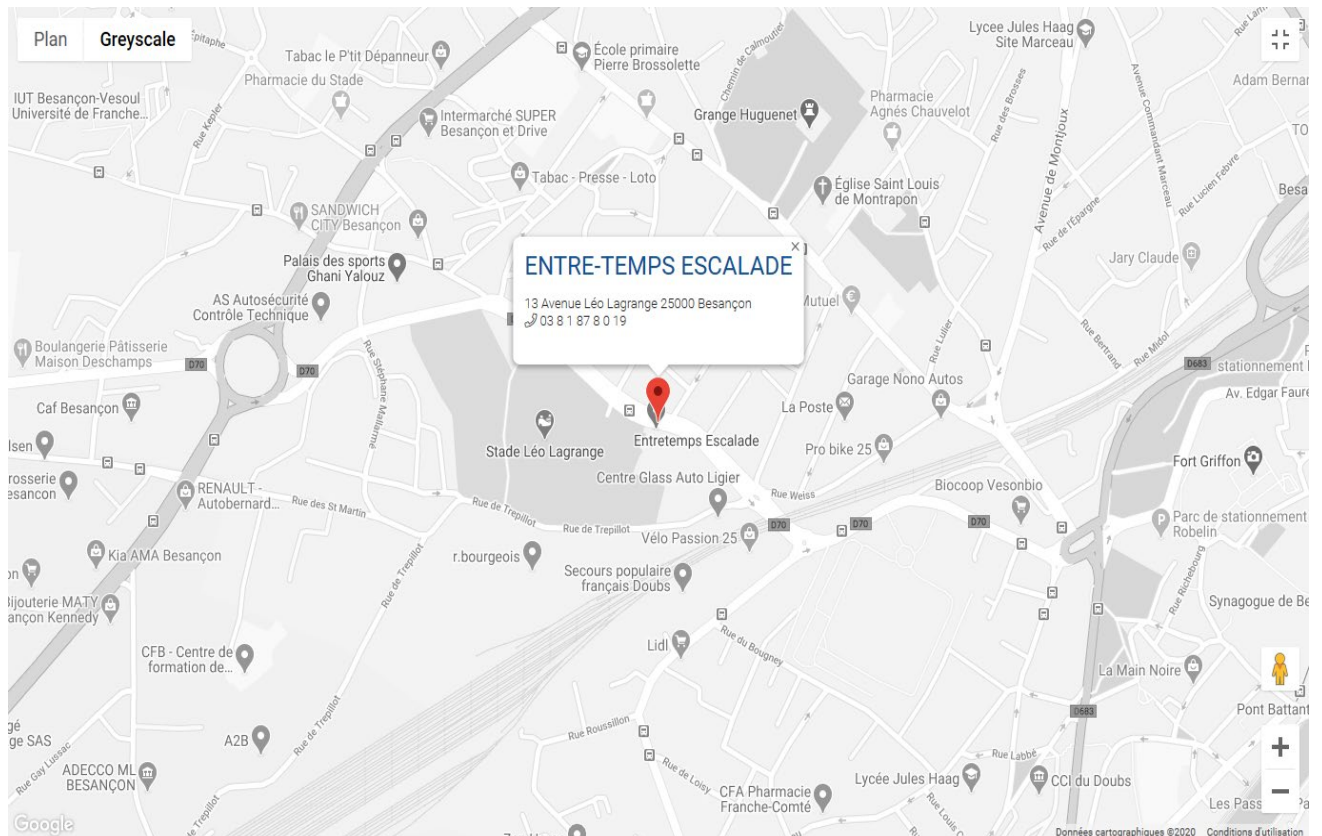
Sa citadelle construite par Vauban est inscrite au patrimoine Mondiale de l'Unesco.

Berceau historique de l'horlogerie française, Besançon a hérité de ce savoir faire pour devenir un centre industriel important constitué d'entreprises innovantes dans le domaine des microtechniques, de la micromécaniques et du génie biomédical.

## Venir à Besançon



**Salle Marie Paradis**  
13 avenue Léo Lagrange 25000 Besançon





# Comité d'organisation local

**Président du COL**

**Madame BELTRAMELLI Viviane**

*Présidente de l'association « Le soleil brille pour tout le monde »*

FONCTION	CONTACT
<b>Trésorier</b>	FERREUX Marie-Pierre
<b>Secrétaire général</b>	GAULARD Thomas
<b>Commission Coordination / Logistique</b>	GAULARD Corinne
<b>Commission Sportive</b>	GAULARD Corinne et PAGAN Loic
<b>Commission Médicale</b>	Dr. Nathalie VERDENET
<b>Commission Restauration</b>	JAY Elisabeth
<b>Commission Partenariats / Hébergement</b>	GAULARD Thomas
<b>Commission Communication</b>	DENISOT Charlie
<b>Commission Animation / Bénévolat</b>	MUNNIER Martine
<b>Commission Développement Durable</b>	MAUVAIS Catherine
<b>Référent championnat de la commission sportive nationale Para Escalade Adaptée</b>	Rémi FOCCHANERE r.focchanere@gmail.com



**COL France para escalade adaptée 2025**

**Le soleil brille pour tout le monde**

**GAULARD Corinne**

627 rue Grange Cery  
25580 VERNIERFONTAINE

**06 79 34 22 36**

**gaulardc@yahoo.fr**

# Programme prévisionnel

## Vendredi 21 mars 2025

11h30-12h30	Repas restaurant Petit Bouloie
12h30-13h30	Accueil des délégations à <b>Entre Temps</b>
13h 30-14h00	Réunion technique des entraîneurs à <b>Entre Temps</b>
14h00-16h00	Echauffement + Phase 1 qualificative ( <b>créneau 1</b> )
16h00-16h30	Réunion technique des entraîneurs
16h30-18h30	Echauffement + Phase 1 qualificative ( <b>créneau 2</b> )
<b>19h00</b>	<b>Repas restaurant Universitaire Petit Bouloie</b>

## Samedi 22 mars 2025

08h30 - 10h30	Echauffement + Phase 2 qualificative ( <b>créneau 1</b> )
09h00 – 12h00	Echauffement + Phase 2 qualificative ( <b>créneau 2</b> )
12h30 - 14h00	Repas échelonné <b>au RU Petite Bouloie</b>
14h00 - 14h30	Echauffement + réunion des entraîneurs
14h30 – 17h00	Demi-finales
19H30	Soirée de Gala avec repas au restaurant chez Garny

\* Qualifs : selon le nombre d'inscrits mise en place de 2 créneaux afin de limiter le temps d'attente des sportifs

## Dimanche 23 mars 2025

08h30 - 09h00	Réunion technique des entraîneurs à <b>Entre-Temps</b>
9h00 – 11h00	Echauffement + Finales
11h30	Podium / Remise des récompenses et cérémonie de clôture
12h30	Fin du championnat et distribution pique-nique

***Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être modifié. Le programme définitif et les créneaux de qualifications vous seront communiqués par mail début mars 2025***

# Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le **vendredi 14 Février 2025**

## Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

**Vendredi 21 mars 2025 de 12h30 à 13h30 à la salle Marie Paradis  
13 Avenue Léo Lagrange  
25000 BESANCON**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de l'escalade en compétition.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

## Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis **à partir de 11h30 le vendredi midi ,19h00 le vendredi soir et de 12h00 à 14h00 le samedi midi.**

Ils auront lieu à :

**Restaurant Universitaire Petit Bouloie  
45 Avenue de l'Observatoire  
25000 BESANCON**



La soirée de gala du samedi soir aura lieu :

**Samedi 22 mars 2025 à partir de 19h30**  
**Au restaurant Thierry Garny**  
**2 route de Besançon à Pirey**

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués :

**Dimanche 23 mars 2025 à partir de 12h30**  
**à Entre Temps**  
**13 avenue de l'observatoire**  
**25000 Besançon**

## Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

## Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

## Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

# Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement **para escalade adaptée** FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres. **A noter ! Nouveauté : la catégorie classe CD est divisée en deux : CD N1 (finale en tête) et CD N2 (finale en moulinette). La catégorie CD N1 permettra la délivrance du titre de Champion de France. La catégorie CD N2 permettra la délivrance du titre de Champion Fédéral. Merci de bien l'indiquer sur la fiche d'inscription. Toutes les précisions se trouvent dans le nouveau règlement disciplinaire de Para Escalade Adaptée disponible sur le site de la FFSA.**

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN **para escalade adaptée**

## Modalités d'inscription

Le championnat de France **para escalade adaptée** relève du règlement **escalade** FFSA.

**Peuvent participer au championnat de France para escalade adaptée FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2024-2025 avec mention de la classe.**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.** Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

**Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.**

**Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription individuelle doit être validée par le président du comité départemental puis le président de la ligue régionale Sport Adapté de votre territoire.**

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualitative**  
**Les résultats officiels de la compétition qualitative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.**  
**Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 21 du dossier).**

Le référent championnat de France de la CSN **para escalade adaptée** FFSA en charge de la partie informatique – **Rémi Focchanere** ; [r.focchanere@gmail.com](mailto:r.focchanere@gmail.com) doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le **vendredi 14 Février 2025**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

## Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **vendredi 14 Février 2025**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

## Réunion technique

Une première réunion d'information animée par la **Commission Sportive Nationale Para Escalade Adaptée** est programmée le :

**Vendredi 21 mars 2025 à 13h30**  
**à Entre-Temps**  
**13 avenue Léo Lagrange 25000 Besançon**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à [r.focchanere@gmail.com](mailto:r.focchanere@gmail.com).

## Échauffement et compétition

Chaque délégation sera libre et autonome dans la gestion de l'échauffement de ses sportifs. Un espace vous sera dédié afin de ne pas interférer avec le début des qualifications.

## Équipements sportifs

Il convient de prévoir pour chaque sportifs une tenue adaptée et réglementaire à la pratique compétitive para escalade adaptée soit :

- Son propre baudrier
- Ses propres chaussons
- Son dossard

## Catégories d'âge

Les catégories d'âge sont définies par les règlements généraux de la FFSA et présentées dans l'article 1. En Para Escalade Adaptée, le Championnat de France ne pourra concerner que les catégories suivantes :

- Moins de 14 ans
- Moins de 16 ans
- Moins de 18 ans
- Seniors
- Vétérans (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits et de l'ouverture de cette catégorie par la CSNME)

Lors d'un championnat de France de Para escalade Adaptée, la CSNME se réserve le droit de procéder à des regroupements de catégories au regard de la liste des inscrits dans les conditions précisées par les règlements généraux (cf. article 1-C).

Catégories	- 14 ans	- 16 ans	- 18 ans	Séniors	Vétérans
<b>2024 - 2025</b>	2011-2012	2009-2010	2007-2008	2006-1986	Avant 1985

Si le surclassement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé pour le para escalade adaptée.



# FICHE ASSOCIATION

À renvoyer au COL avant le **Vendredi 14 février 2025**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

Le soleil brille pour tout le monde

627 Rue Grange Cery 25580 VERNIERFONTAINE

06 79 34 22 36 gaulardc@yahoo.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom, prénom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation* ( <u>obligatoire pour accès aux zones techniques</u> ) :	
Tél. :	Mail :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
<b>Formule 1 -- Sportif</b> Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi	95 €		...€
<b>Formule 2 -- Sportif</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	45 €		...€
<b>Formule 1 -- Encadrant</b> Inscription au championnat avec forfait restauration	75 €		...€
<b>Formule 2 -- Encadrant</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	25 €		...€
<b>Repas vendredi midi (dans le cas du choix de la formule 2)</b>	12 €		
<b>Repas de gala samedi soir (dans le cas du choix de la formule 2)</b>	25 €		
<b>Panier repas dimanche midi (dans le cas du choix de la formule 2)</b>	8 €		

Si particularités :		Nom / Prénom
Repas sans viande / Sans poisson (entourer)	Nombre :	
Contre-indication alimentaire :	Nombre :	

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de le soleil ou par virement (sur demande) Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : ..... euros N° de chèque : ..... de la banque : .....

Date et Signature



**À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et à renvoyer  
au COL avant le Vendredi 14 février 2025**

*Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les*

*Le soleil brille pour tout le monde*

*627 rue Grange Cery 25580 VERNIERFONTAINE*

*06 79 34 22 36 gaulardc@yahoo.fr*

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation ( <u>obligatoire pour être sur les terrains</u> ) :	Tél. :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

**Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 21.**

**Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.**

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition **Para Escalade Adaptée**.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

**Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :**

# FICHE ENGAGEMENT BC

À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et à renvoyer au COL avant le **Vendredi 14 février 2025**

*Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.*

Le soleil brille pour tout le monde :

627 Rue Grange Cery 25580 VERNIERFONTAINE

06 79 34 22 36 gaulardc@yahoo .fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation ( <b>obligatoire pour être sur les terrains</b> ) :		Tél. :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 21.

**Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.**

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition **Para Escalade Adaptée**.

<u>Signature du président :</u>
Visa du comité départemental

<u>Signature du président :</u>
Visa de la ligue régionale

**Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :**

# FICHE ENGAGEMENT CD

À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et à renvoyer

au COL avant le **Vendredi 14 février 2025**

*Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.*

**Le soleil brille pour tout le monde 627 rue Grange Cery 25580**

**VERNIERFONTAINE**

**06 79 34 22 36 [gaulardc@yahoo.fr](mailto:gaulardc@yahoo.fr)**

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation ( <u>obligatoire pour être sur les terrains</u> ) :	Tél. :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	CD N1	CD N2	Date et lieu qualification
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 21

**Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.**

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition **Para Escalade Adaptée**.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

# Renseignement Tailles

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le [Vendredi 14 février 2025](#)

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nombre accompagnateurs	
Nombre sportifs	

Tailles T-shirt	Sportifs	Accompagnants
12 ans		
14 ans		
XS		
S		
M		
L		
XL		
XXL		
3XL		

# Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transfèrera à la CSN de la discipline à [r.focchanere@gmail.com](mailto:r.focchanere@gmail.com).

Je soussigné(e) M./M<sup>me</sup> ..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M<sup>me</sup> ..... participe au championnat de France **para escalade adaptée** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif .....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

## Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

## Commentaires

## Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

## Commentaires

# Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.  
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

**GAULARD Corinne Le soleil brille pour tout le monde**  
627 Rue Grange Cery 25580 VERNIERFONTAINE  
06 79 34 22 36 – gaulardc@yahoo.fr

**Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier !

**Pour le Vendredi 14 février 2025**

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement validée(s) par votre CDSA et votre ligue régionale
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative ou dérogation validée par la CSN**

**À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :**

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

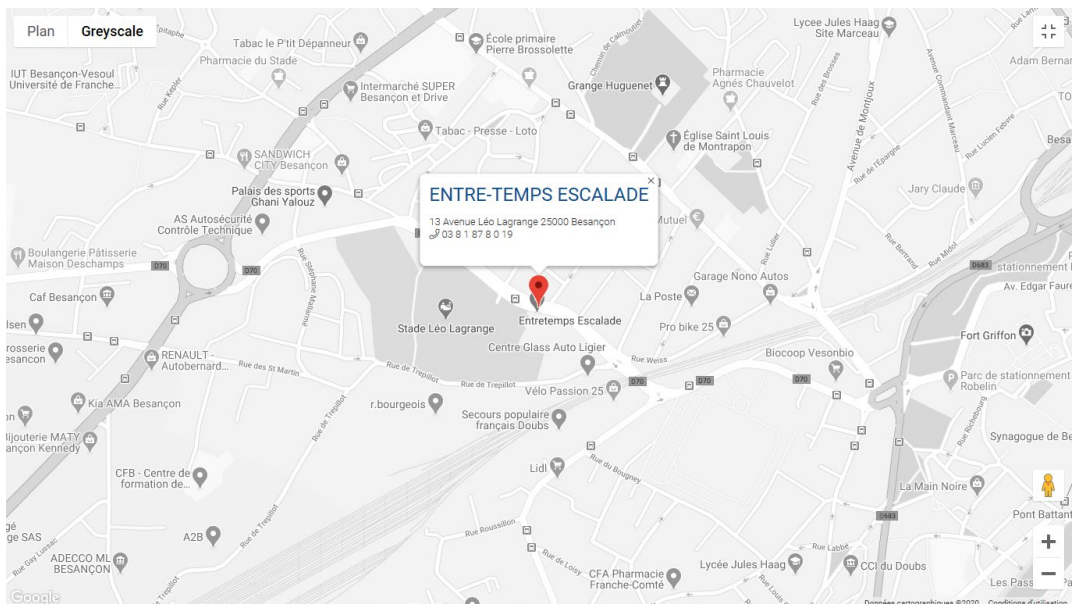
**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**

# Plans d'accès

## ➔ Entre -Temps (lieu de la compétition)



# Liste des hébergements

Nom et Coordonnées	Tarifs	Distance	Contact
<b>Hôtels</b>			
Centre International de Séjour	A partir de 30 euros	5 minutes	<a href="http://www.cis-besancon.com">www.cis-besancon.com</a>
Hôtel Zénitude et résidence la City	A partir de 57 euros	5 minutes	<a href="http://Zenitude-hotel-residence.com">Zenitude-hotel-residence.com</a>
All Suite Apparts	A partir de 55 euros	5 minutes	<a href="http://www.allsuites-apparthotel.com">www.allsuites-apparthotel.com</a>
Hôtel Formule 1 BEANCON CHATEAUFARINE	A partir de 38 euros	10 minutes	<a href="http://www.hotelf1.com">www.hotelf1.com</a>
Hôtel 1 <sup>ère</sup> Classe BESANCON ECOLE VALENTIN	A partir de 33 euros	10 minutes	<a href="http://www.premiereclasse.com">www.premiereclasse.com</a>
Hôtel Vesontio	A partir de 59 euros	10 minutes	<a href="http://www.Hotel-vesontio.com">www.Hotel-vesontio.com</a>
Hôtel Campanile BESANCON VALENTIN	A partir de 51 euros	10 minutes	<a href="http://www.campagnile.com">www.campagnile.com</a>
Hotel Kyriad BESANCON VALENTIN	A partir de 62 euros	10 minutes	<a href="http://www.kyriad.com">www.kyriad.com</a>
Hotel Foch BESANCON	A partir de 57 euros	10 minutes	<a href="http://www.hotel-foch-besancon.com">www.hotel-foch-besancon.com</a>





## Partenaires institutionnels

Soutenu  
par



## Partenaire principal FFSA



## Partenaires locaux

